



# Appel d'offres 2010

## Recherche clinique en cancérologie Aide à la mobilité internationale de cancérologues (médecins, biologistes ou pharmaciens)

Vous êtes cancérologue, médecin, biologiste ou pharmacien, né après le 1<sup>er</sup> janvier 1970, vous exercez en France. Vous souhaitez acquérir une nouvelle technique, participer à une expérience d'exercice clinique, de santé publique ou de recherche translationnelle, hors de votre établissement d'origine.

### Bourses

La Fondation de France et la Fédération Nationale des Centres de Lutte Contre le Cancer (FNCLCC) attribuent des bourses à des médecins, biologistes ou pharmaciens pour un projet de mobilité internationale sur un thème de recherche clinique ou translationnelle en cancérologie.

Les dossiers peuvent porter sur les essais thérapeutiques, la chimiothérapie, la radiothérapie, la chirurgie, l'épidémiologie, la biologie clinique, la

psycho-oncologie, la sociologie, l'économie ou les activités pharmacologiques.

La durée de l'aide est de 18 mois maximum. La bourse est d'un montant forfaitaire de 2 300 € par mois.

Les demandes de financement doivent être rédigées selon un dossier à demander à la Fondation de France ou à la FNCLCC. Il peut également être téléchargé sur les sites internet respectifs.

#### FONDATION DE FRANCE

Solange Guenez

**Comité Recherche clinique en cancérologie**

40 avenue Hoche - 75008 PARIS

E-mail : [recherche@fdf.org](mailto:recherche@fdf.org)

Site internet : [www.fondationdefrance.org](http://www.fondationdefrance.org)

#### FNCLCC

D<sup>r</sup> Jocelyne Bérille

Direction Scientifique

**Appel d'offres « Recherche clinique en cancérologie »**

101 rue de Tolbiac - 75654 PARIS Cedex 13

E-mail : [c-gamet@fnclcc.fr](mailto:c-gamet@fnclcc.fr)

Fax : : 01 44 23 55 69

Site internet : [www.fnclcc.fr](http://www.fnclcc.fr)

Date limite de dépôt des dossiers : **9 avril 2010**

Les dossiers doivent être adressés à M<sup>me</sup> Corinne Gamet, secrétariat de la Direction Scientifique de la FNCLCC à l'adresse ci-dessus.

Les décisions seront communiquées par écrit au plus tard en juillet 2010.